

Enoncé du scénario tendanciel

L'énoncé permet de décrire la vision du territoire à l'horizon 2050 selon la trajectoire qui a été défini dans le scénario dit tendanciel.

Ce scénario ne tient pas compte d'éventuels effets de seuil, plafond ou plancher ni de la capacité réelle du territoire à assumer ces évolutions (foncier, ressources en eau, etc.).

En 2050, sous un climat plus chaud et plus sec, le territoire du Roubion Jabron est plus peuplé, accueille plus de touristes. Il a maintenu son agriculture irriguée diversifiée à forte valeur ajoutée et a préservé ses activités économiques autres qu'agricoles. Cependant, le territoire se retrouve aussi **fragile face aux aléas climatiques** avec une faible sécurisation des usages eau potable en cas de sécheresse, une **perte importante de son activité d'élevage** et une poursuite de la **dégradation des milieux aquatiques et de la qualité des eaux**. Les étiages sont de plus en plus sévères avec des assecs ayant lieu chaque année sur le Roubion de la plaine de Saou à la Laupie, et sur plusieurs des affluents (aval de la Vèbre, Citelle, Vermonon, Rimandoule, etc.) et sur l'aval de la Vèbre. Des assecs sont même observés à Montélimar en aval de la confluence du Roubion et du Jabron les années les plus sèches.

Environ 17 000 nouveaux habitants ont été accueillis sur le territoire. Près de 10 000 de ces nouveaux habitants se sont installés au niveau du pôle urbain de Montélimar qui a continué à s'accroître. 700 ha ont été urbanisés, avant une limitation progressive de cette artificialisation des sols afin de se rapprocher du zéro artificialisation net. Les zones déjà peuplées se sont densifiées et le nombre de logements vacants dans les villes a diminué pour compenser la hausse de la population. Le reste du territoire a connu un développement démographique plus faible mais tout de même significatif, avec **un taux d'accroissement par an de l'ordre de 0,5 %**.

En parallèle, la vocation touristique de la Communauté d'Agglomération de Montélimar s'est développée avec **une augmentation de 10 % du nombre de nuitées touristiques** sur l'aval du territoire, soit près de 1,8 millions de nuitées par an. **Ce développement a été freiné sur le Haut Roubion et Jabron**, avec une limitation de l'installation de nouvelles infrastructures touristiques. Une montée en gamme des campings existant a cependant été observée.

En termes **d'alimentation en eau potable**, le maillage des réseaux n'a été que très légèrement modifié : quelques nouvelles interconnexions ont été créées au sein des communes adhérentes à des gestionnaires intercommunaux (Communauté d'Agglomération de Montélimar, SIEBRC). La qualité des eaux de certains captages, notamment dans la plaine de la Valdaine s'est dégradée (hausse de la thermie, moindre dilution des nitrates et pesticides, etc.). Les gestionnaires en eau potable ont tendance à **mobiliser de plus en plus des forages dans les eaux souterraines à l'étiage**. Par exemple, à la suite de l'étude hydrogéologique sur les calcaires barrémo-bédouliens, le SIEBRC a augmenté ses prélèvements en période d'étiage sur les eaux souterraines profondes en substitution du captage des Reynières dans les alluvions. Ces prélèvements dans les calcaires barrémo-bédouliens permettent une meilleure sécurisation, à la fois en termes de qualité et de quantité, mais a aussi pour effet d'augmenter les coûts de l'eau.

Cependant, **le niveau d'interconnexion entre communes reste faible sur le territoire**. Lors des années les plus sèches, certaines communes non sécurisées, notamment sur le Haut Roubion et Jabron, connaissent des ruptures dans leur approvisionnement en lien avec la baisse de la productivité de leurs captages. Elles doivent alors avoir recours à des camions citernes pour faire face à l'insuffisance de la ressource.

Des efforts en termes d'investissement dans les réseaux d'eau potable ont permis de **maintenir des rendements autour de 80 %** en moyenne sur l'ensemble du territoire, sans pour autant permettre de grandes améliorations notables afin d'économiser de l'eau. Au niveau de la consommation en eau à l'échelle des usagers domestiques, les pratiques ont peu évolué. Les quelques campagnes de sensibilisation réalisées ont permis de faire quelques économies d'eau, compensées par la hausse des besoins liées à l'augmentation de la température en période estivale. Ainsi, **la consommation unitaire reste autour des 54 m³ par an et par habitant**.

Pour **l'agriculture**, le nombre d'agriculteurs sur le territoire a été divisé par 2 avec en parallèle une hausse du nombre d'hectares en moyenne par exploitation. **L'élevage, notamment, a fortement diminué sur la partie amont du territoire**, avec une baisse progressive du cheptel toutes catégories d'animaux confondus (bovins, ovins, caprins volailles...) pour arriver à près de 6 300 UGB. Ces évolutions se traduisent en partie par une déprise agricole sur certains secteurs autrefois en polyculture élevage. **La Surface Agricole Utile (SAU) diminue de l'ordre de 2 000 ha (- 7%)**. Une baisse des superficies en prairies sur l'amont du territoire est observée avec une augmentation en parallèle des superficies forestières. A l'aval, la perte des terres agricoles se situe autour de Montélimar en lien avec l'urbanisation.

Des évolutions significatives se sont aussi manifestées au niveau des cultures irriguées. **Des augmentations des besoins en eau des cultures en lien avec le changement climatique de l'ordre de + 15% ont été observées**. Ainsi, les cultures ayant des forts besoins en eau en période estivale ont poursuivi leur baisse (notamment le maïs avec une baisse observée de l'ordre de - 40%). En parallèle, les superficies irriguées pour d'autres types de céréales moins gourmands en eau mais auparavant cultivés en secs se sont développées, en compensation notamment des superficies de maïs.

L'accès à l'eau du Rhône a permis de maintenir une agriculture diversifiée sur la plaine de la Valdaire. Avec notamment l'impulsion des Projets Territoriaux pour l'Alimentation (PAT), des **nouveaux projets d'installation en arboriculture et maraichage** ont vu le jour avec des filières d'alimentation locales. Cependant, la hausse des besoins en eau des agriculteurs raccordés au Rhône a été difficilement compensée par **une optimisation de la gestion au niveau du réseau du SID** (meilleur pilotage de l'irrigation, mise en place de tours d'eau, adaptation des variétés cultivées...). Ces contraintes n'ont donc pas permis de raccorder au réseau Rhône de nouveaux agriculteurs.

Les agriculteurs prélevant dans les ressources locales du Roubion Jabron souffrent des augmentations de température en plaine. Lors des années les plus sèches, **des pertes de production** ont pu être observées pour les cultures les moins résistantes à la sécheresse. **Les prélèvements dans les eaux superficielles sont de plus en plus substitués par des prélèvements dans les alluvions du Roubion Jabron**, voir les calcaires pour les agriculteurs en mesure d'investir dans des forages plus profonds. **Quelques projets de stockage** en période hivernale ont vu le jour, mais sont restés marginaux au regard des difficultés de financement.

Les activités industrielles et artisanales nécessitant de l'eau sur le territoire sont restées globalement semblables sur le territoire (production de nougats à Montélimar, carrières sur les bords du Rhône...). **Aucun projet d'ampleur d'installation de nouvelles activités économiques avec des besoins en eau importants n'a été lancé**.

Concernant **les milieux naturels**, quelques actions localisées du SMBRJ ont permis d'améliorer le fonctionnement des cours d'eau comme le projet de restauration morphologique du Roubion sur 1 km entre Pont-de-Barret et Manas. Les milieux protégés (ENS, ripisylves en zones Natura 2000...) continuent à faire l'objet d'actions de préservation. Quelques stations d'épuration rejetant dans des petits affluents sensibles du Roubion et du Jabron ont été remplacées par des stations rejetant dans le Rhône.

Cependant, **l'ensemble de ces actions restent très localisées**. Les difficultés de financement et le manque de stratégie foncière à long terme freinent la réalisation de projets de plus grande envergure, notamment pour la restauration des zones humides. Globalement à l'échelle du bassin versant, en lien avec le changement climatique, **les milieux aquatiques et les zones humides continuent à être dégradés que ce soit en termes de qualité des eaux, de fonctionnalité ou de biodiversité**. On observe un dépérissement progressif des Ramières du Roubion et du Jabron ainsi qu'une hausse de la présence d'espèces exotiques envahissantes. L'allongement du linéaire et de la durée des assecs a modifié les populations piscicoles du Roubion, avec une quasi-disparition de la truite fario par exemple, et une baisse globale de la densité des espèces (piscicoles mais aussi macro-invertébrés et micro-organismes). Cette dégradation des milieux aquatiques a des répercussions sur les classes de qualité des cours d'eau. Par exemple, en amont du bassin versant, les classes de qualité basculent de bonnes à moyennes et les classes de qualité continuent à se dégrader sur l'aval du territoire (notamment sur l'Ancelle, le Jabron, la Riaille, etc.).